

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 06 AVRIL 2023

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 31/03/2023, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

OBJET DE LA DELIBERATION		
REGLEMENT INTERIEUR DE LA GARE ROUTIERE DE MANTES-EN-YVELINES : APPROBATION		
<u>Date d'affichage de la convocation</u> 31/03/2023	<u>Date d'affichage de la délibération</u> 13/04/2023	<u>Secrétaire de séance</u> BREARD Jean-Claude

Etaient présents : 104

AIT Eddie, ALAVI Laurence, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, BERMANN Clara, BOUDET Maurice, BOURE Denis, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphane, COGNET Raphaël, CORBINAUD Fabien, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE LAURENS Benoît, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUIDECOQ Christine, GUILLAUME Cédric, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUC Michel, LECOILE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LITTIERE Mickaël, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARTINEZ Didier, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONTANGERAND Thierry, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Félicité, SIMON Josiane, SMAANI Aline, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

Absent(s) représenté(s) : 27

BERTRAND Alain a donné pouvoir à REYNAUD-LEGER Jocelyne
BISCHEROUR Albert a donné pouvoir à GARAY François
BLONDEL Mireille a donné pouvoir à PEULVAST-BERGEAL Annette
BORDG Michaël a donné pouvoir à MOREAU Jean-Marie
BOURSALI Karim a donné pouvoir à HERVIEUX Edwige
BOUTON Rémy a donné pouvoir à MOISAN Bernard
BRUSSEAUX Pascal a donné pouvoir à CHAMPAGNE Stéphane
CHARNALLET Hervé a donné pouvoir à DEVEZE Fabienne
CONTE Karine a donné pouvoir à LEFRANC Christophe
DAMERGY Sami a donné pouvoir à PERRON Yann
DAUGE Patrick a donné pouvoir à DI BERNARDO Maryse
DE PORTES Sophie a donné pouvoir à GUILLAUME Cédric
DELRIEU Christophe a donné pouvoir à TURPIN Dominique
DIOP Dieynaba a donné pouvoir à KOENIG-FILISIKA Honorine
DIOP Ibrahima a donné pouvoir à COGNET Raphaël
EL BELLAJ Jamila a donné pouvoir à BERMANN Clara
HAMARD Patricia a donné pouvoir à SAINZ Luis

JEANNE Stéphane a donné pouvoir à RIPART Jean-Marie
LEPINTE Fabrice a donné pouvoir à AOUN Cédric
LONGEAULT François a donné pouvoir à ARENOU Catherine
MARTIN Nathalie a donné pouvoir à CALLONNEC Gaël
MERY Philippe a donné pouvoir à OLIVIER Sabine
MONNIER Georges a donné pouvoir à MEUNIER Patrick
MULLER Guy a donné pouvoir à LECOLE Gilles
PELATAN Gaëlle a donné pouvoir à FONTAINE Franck
PRELOT Charles a donné pouvoir à BROSSE Laurent
REBREYEND Marie-Claude a donné pouvoir à MOUTENOT Laurent

Absent(s) non représenté(s) : 6

CHARBIT Jean-Christophe, COLLADO Pascal, DE JESUS PEDRO Nelson, JOSSEAUME Dominique,
LEMARIE Lionel, MARIAGE Joël

Absent(s) non excusé(s) : 4

ANCELOT Serge, MAUREY Daniel, NICOT Jean-Jacques, VOYER Jean-Michel

127 POUR :

ALAVI Laurence, AOUN Cédric, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe,
BENHACOUN Ari, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille,
BORDG Michaël, BOUDET Maurice, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD
Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUSSEAU Pascal, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan,
CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami,
DANFAKHA Papa-Waly, DAUGE Patrick, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie,
DEBUISSER Michèle, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE
Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine,
DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL
BELLAJ Jamila, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GODARD
Carole, GRIMAUD Lydie, GUIDECOQ Christine, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX
Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane,
JOREL Thierry, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA
Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude,
LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBouc Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC
Christophe, LE GOFF Séverine, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François,
MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARTIN Nathalie, MARTINEZ
Didier, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER
Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MONTANGERAND Thierry, MOREAU Jean-Marie,
MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, OLIVIER Sabine,
OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL
Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER
Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude,
REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc,
SATHOUD Félicité, SIMON Josiane, SMAANI Aline, TANGUY Jacques, TELLIER Martine,
TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, WASTL
Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

0 CONTRE :

1 ABSTENTION :

NAUTH Cyril

3 NE PREND PAS PART :

AIT Eddie, ARENOU Catherine, BEGUIN Gérard

EXPOSÉ

La gare routière de Mantes-en-Yvelines est située de part et d'autre de la gare de Mantes-la-Jolie. Sa gestion fait l'objet d'une délégation de service public à compter du 1^{er} janvier 2020 et jusqu'au 31 décembre 2025, notifiée le 23 octobre 2019 par la Communauté urbaine à la société RATP DEV.

Les relations entre l'exploitant, les transporteurs et les utilisateurs au sein de la gare routière sont régies par un règlement intérieur, dont la version actuellement en vigueur était annexée au contrat de délégation.

Il est nécessaire d'actualiser ce règlement intérieur pour application au 1^{er} mai 2023. Les principales modifications proposées sont les suivantes :

- Evolution à deux boutiques bus : une agence au sein du bâtiment voyageurs sud et une autre au sein du bâtiment voyageurs nord de la gare SNCF de Mantes-la-Jolie ;
- Possibilité d'accueillir des transbordements SNCF (bus de remplacement), notamment induits par les travaux du projet EOLE ;

Modification du stationnement des bus hors temps de stationnement réglementaire, désormais réalisé au-delà du périmètre de la gare routière.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'abroger à compter du 30 avril 2023 à minuit le règlement intérieur de la gare routière de Mantes-en-Yvelines annexé à la convention de délégation du service publique en cours,
- d'approuver, avec prise d'effet fixée au 1^{er} mai 2023, le projet de règlement intérieur de la gare routière de Mantes-en-Yvelines annexé à la présente délibération,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5215-20 ,

VU les statuts de la Communauté urbaine,

VU la délégation de service public pour la gestion de la gare routière de Mantes-en-Yvelines, notifiée à la société RATP DEV en date du 23 octobre 2019,

VU le projet de règlement intérieur annexé à la présente délibération,

VU l'avis favorable émis par la Commission 3_Aménagement du territoire le 28 mars 2023,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1 : ABROGE, à compter du 30 avril 2023 à minuit, le règlement intérieur de la gare routière de Mantes-en-Yvelines annexé à la convention de délégation du service publique en cours.

ARTICLE 2 : APPROUVE, avec prise d'effet fixée au 1^{er} mai 2023, le règlement intérieur de la gare routière de Mantes-en-Yvelines annexé à la présente délibération.

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 13/04/2023

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 12/04/2023

Exécutoire le : 13/04/2023

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

POUR EXTRAIT CONFORME,
Aubergenville, le 6 avril 2023

Le Président

ZAMMIT-POPESCU Cécile